

**PERFECTIONNEMENT
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**OFFRE DE SERVICE
MINISTÉRIELLE**

2000-2001

Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Direction de l'organisation pédagogique

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000
ISBN 2-550-36531-3

Dépôt légal—Bibliothèque nationale du Québec, 2000.

TABLE DES MATIÈRES



PRÉSENTATION GÉNÉRALE	1
ÉTAPES GÉNÉRALES DE RÉALISATION.....	2
ACTIVITÉS LIÉES À L'IMPLANTATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES D'ÉTUDES ET CELLES LIÉES AU PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	
Section 1 - Nature et modalités	3
1. Description.....	3
2. Destinataires	3
3. Modalités de fonctionnement	4
4. Modalités de financement.....	4
5. Responsabilités administratives	5
6. Liste des activités d'implantation et celles à caractère technique et pédagogique par secteur.	6
7. Description des activités.....	7
Section 2 - Documents de soutien.....	29
1° Formulaire individuel d'inscription.....	30
2° Formulaire synthèse des inscriptions.....	32
3° Modalités de remboursement.....	34
4° Tableau indicatif des coûts remboursables	36
5° Grille d'évaluation à l'intention des participants.....	42
6° Rapport synthèse de l'activité	44
7° Registre des présences.....	47

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'offre de service de perfectionnement du personnel enseignant de la formation professionnelle des commissions scolaires s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2000-2001 qui vise à rendre le plus accessible possible un perfectionnement de qualité.

Ce document est consacré principalement aux activités liées à l'**implantation** des nouveaux programmes d'études. En fonction des décisions que le Ministère pourra prendre en cours d'année, il est possible que d'autres activités de perfectionnement liées à l'implantation des nouveaux programmes s'ajoutent à la liste que vous retrouvez dans cette offre de service.

Quant aux activités à **caractère technique et pédagogique**, le Ministère accepte d'en financer un certain nombre. Nous vous présentons par secteur de formation la liste partielle des activités prévues. Si les ressources financières le permettent, d'autres activités pourront s'ajouter.

Il revient à chaque commission scolaire de déterminer ses priorités en matière de perfectionnement des enseignants et des enseignantes et de les inscrire aux différentes activités.

ÉTAPES GÉNÉRALES DE RÉALISATION

- 1) La Direction de l'organisation pédagogique (DOP) achemine une copie de l'**offre de service** aux directions régionales et aux commissions scolaires.
- 2) Les commissions scolaires inscrivent leur personnel à partir du formulaire prévu et l'acheminent à la commission scolaire mandatée pour recevoir l'inscription à l'activité.
- 3) La commission scolaire mandatée confirme aux commissions scolaires inscrites la tenue des activités et le nom de leur personnel enseignant accepté pour participer à l'activité.
- 4) La DOP calcule les montants forfaitaires à rembourser aux commissions scolaires pour les **frais de séjour et de déplacement** du personnel enseignant et transmet ce montant à la commission scolaire mandatée qui doit le remettre aux commissions scolaires ayant inscrit des enseignants et des enseignantes à l'activité.
- 5) Les **attestations de perfectionnement** seront émises par la suite et elles seront acheminées aux enseignants et aux enseignantes y ayant droit.

SECTION 1 – NATURE ET MODALITÉS

1. Description

L'offre de service ministérielle présente des activités de perfectionnement rattachées à certains programmes d'études de la nouvelle génération que le Ministère vient d'implanter ou prévoit implanter en cours d'année.

Les activités proposées sont élaborées à partir des devis préparés par les responsables de secteurs à la Direction des programmes en collaboration avec les partenaires concernés.

L'organisation, la réalisation et l'évaluation des activités sont assumées par les responsables de secteurs en collaboration avec les instances locale et régionale. La gestion administrative est assurée par une commission scolaire mandatée pour réaliser l'activité.

La Direction de l'organisation pédagogique établit le mandat confié à une commission scolaire, suite à une recommandation du responsable de secteur à la Direction des programmes et elle assure également le suivi provincial et l'évaluation dans le cadre du plan d'action 2000-2001.

Suite à la réalisation de l'activité, chaque participant et participante ayant complété la formation se voit remettre une attestation de perfectionnement émise par le ministère de l'Éducation.

2. Destinataires

Les activités de perfectionnement sont offertes particulièrement au personnel enseignant des commissions scolaires autorisées à offrir les programmes d'études en vertu de la Répartition des spécialités professionnelles aux fins de financement (Carte des enseignements), c'est-à-dire :

- les enseignants et les enseignantes à temps plein, y compris ceux et celles en disponibilité,
- les enseignants et les enseignantes à temps partiel.

Cependant, les commissions scolaires peuvent inscrire d'autres personnes à ces activités dans la mesure où des places sont disponibles. Toutefois, aucune allocation ne sera versée en compensation pour les frais de déplacement et de séjour de ces personnes qu'elles soient enseignantes ou non enseignantes.

3. Modalités de fonctionnement

Dans chaque commission scolaire, le personnel enseignant s'inscrit aux activités de perfectionnement en complétant le formulaire approprié (annexe 1, page 29)¹. Les commissions scolaires font la synthèse de leurs inscriptions et les acheminent à l'adresse indiquée au bas de la description de l'activité à l'aide du formulaire prévu (annexe 2, page 31).

Chaque commission scolaire doit indiquer **en ordre de priorité** les enseignants ou les enseignantes qu'elle veut inscrire à une activité donnée, de façon à permettre la meilleure sélection possible lorsque les places sont limitées.

La commission scolaire mandatée pour l'organisation de l'activité communique les inscriptions au ou à la responsable de secteur à la Direction des programmes. Ce dernier ou cette dernière procède à une analyse, de façon à permettre au plus grand nombre possible d'enseignants et d'enseignantes des commissions scolaires d'avoir accès à ces activités. Il ou elle peut en limiter le nombre par commission scolaire et fusionner ou annuler certaines sessions de perfectionnement, s'il y a lieu.

Les commissions scolaires sont informées du nom des enseignants et des enseignantes qui pourront participer à l'activité par la commission scolaire mandatée. **La personne dont le nom n'aura pas été confirmé et qui se présentera sur les lieux de formation ne pourra malheureusement pas participer à ces activités**; il en est de même pour toute personne qui se substituera à une autre **sans avoir préalablement reçu l'approbation du ou de la responsable de secteur à la Direction des programmes**.

Pour permettre au Ministère de faire bénéficier le plus grand nombre d'enseignants et d'enseignantes des différents programmes de perfectionnement, **il est important qu'une personne, dont le nom a été confirmé et qui prévoit ne pas pouvoir participer à une session, avise le ou la responsable de secteur à la Direction des programmes de son absence dans un délai raisonnable.**

La durée minimale d'une journée de formation est de six heures et **la première journée débute à 8 h 30, à moins qu'il n'en soit indiqué autrement.**

Toute modification relative à la tenue de l'activité vous sera transmise par votre direction régionale.

En consultant régulièrement le site de l'Inforoute FPT à l'adresse : www.inforoutefpt.org, vous retrouverez toutes les informations mises à jour sur le dossier du perfectionnement: Dossiers DGFPT(MEQ)/Direction de l'organisation pédagogique/Perfectionnement des enseignants.

4. Modalités de financement

Le Ministère assume, d'une part, les coûts d'organisation et de réalisation (ressources humaines, matériel didactique et locaux) des activités de perfectionnement inscrites au point 6, page 6 et dont une description sommaire du contenu de chacune est présentée au point 7, pages 7 à 27.

Le Ministère contribue, d'autre part, au remboursement **des frais de séjour et de déplacement** du personnel enseignant **des activités liées à l'implantation des nouveaux programmes d'études**, selon les critères établis à l'annexe 3, page 35. Pour toutes les autres activités de perfectionnement (technique et pédagogique), le Ministère assume uniquement les coûts d'organisation et de réalisation tel qu'indiqués au premier paragraphe du point 4.

¹ Le présent texte fait référence aux diverses pièces de la procédure formulaire-papier. L'équivalent ou les précisions quant aux pièces pour la procédure électronique sont précisées dans le site de l'Inforoute FPT (www.inforoutefpt.org).

Les commissions scolaires assument les frais de suppléance de leur personnel enseignant pour toutes les activités de perfectionnement.

Les commissions scolaires procèdent au remboursement des frais de séjour et de déplacement de leur personnel enseignant selon les normes qui leur sont propres. Toutefois, les montants remboursés aux commissions scolaires par le Ministère pour les frais de séjour et de déplacement ne représentent pas les dépenses réellement effectuées. **La liste des présences aux activités** fait foi de la réclamation aux fins d'allocation versée à la commission scolaire, selon les critères établis à l'annexe 3, page 35. Pour faire l'objet d'un remboursement, une enseignante ou un enseignant doit avoir été présent à plus des deux tiers de l'activité.

5. Responsabilités administratives

La Direction générale de la formation professionnelle et technique identifie les besoins de perfectionnement, les publie et les rend accessibles.

Le ou la responsable de secteur à la Direction des programmes reconnaît, pour son secteur, le perfectionnement nécessaire, développe le contenu et identifie une commission scolaire qui organisera l'activité avec sa collaboration.

La Direction de l'organisation pédagogique reçoit les demandes de perfectionnement, les analyse et prévoit les sommes nécessaires pour leur réalisation. Elle publie et diffuse l'offre de service, s'assure de la tenue des activités organisées, émet l'allocation à la commission scolaire mandatée et permet l'émission des attestations de perfectionnement.

Les directions régionales participent à la diffusion de l'offre de service, facilitent l'organisation et la réalisation des activités. Elles peuvent intervenir dans l'impression des attestations de perfectionnement.

La commission scolaire mandatée s'entend avec le ou la responsable de secteur à la Direction des programmes des modalités pour organiser l'activité pour laquelle elle est mandatée. Elle reçoit les inscriptions, organise et tient l'activité, soumet un rapport de réalisation de l'activité au ou à la responsable de secteur et transmet à la Direction de l'organisation pédagogique la liste des participants et des participantes ayant assisté à la session. Elle rembourse les coûts reliés à l'organisation de l'activité, les montants forfaitaires aux commissions scolaires pour les frais de séjour et de déplacement du personnel enseignant tel que recommandé par la Direction de l'organisation pédagogique. Elle distribue les attestations de perfectionnement émises par le Ministère.

La commission scolaire identifie et donne la priorité au personnel pouvant participer à une activité de perfectionnement et l'inscrit auprès de la commission scolaire mandatée. Elle rend accessible le perfectionnement au personnel enseignant visé.

6. Liste des activités d'implantation et celles à caractère technique et pédagogique par secteur

N°	SECTEUR	N°	PROGRAMME
06	Chimie, biologie	5213	<i>Conduite de procédés de traitement de l'eau</i>
09	Électrotechnique	5242	<i>Installation et entretien de systèmes de sécurité</i>
11	Fabrication mécanique	5244	<i>Tôlerie de précision</i>
11	Fabrication mécanique	5230	<i>Conduite de machines industrielles</i>
11	Fabrication mécanique	5223	<i>Technique d'usinage</i> * Perfectionnement de base sur centre d'usinage et fraiseuse à commande numérique
11	Fabrication mécanique	5223	<i>Technique d'usinage</i> * Perfectionnement de base sur tour à commande numérique
11	Fabrication mécanique	5223	<i>Technique d'usinage</i> Perfectionnement d'appoint sur MOCN
11	Fabrication mécanique	5223 5224	<i>Technique d'usinage</i> <i>Usinage sur MOCN</i> * Perfectionnement en production en série
11	Fabrication mécanique	5223 5230 5244 5225	<i>Technique d'usinage</i> <i>Usinage sur MOCN</i> <i>Tôlerie de précision</i> <i>Dessin industriel</i> * Perfectionnement sur les nouvelles organisations du travail
13	Communication et documentation	5246	<i>Imprimerie</i>
14	Mécanique d'entretien		<i>Mécanique industrielle de construction et d'entretien</i>
21	Soins esthétiques	5245	<i>Coiffure</i>
AUTRES PERFECTIONNEMENTS ANTICIPÉS MAIS NON CONFIRMÉS			
9	Électrotechnique	5241	<i>Électricité (construction et entretien)</i>
18	Cuir, textile et habillement	5243	<i>Production textile (opérations)</i>
18	Cuir, textile et habillement		<i>Production industrielle de vêtements</i>
2	Agriculture		<i>Production végétale</i>

7. Description des activités

06- CHIMIE, BIOLOGIE

Code et titre de l'activité	Perfectionnement technique	
	00-06-01	Traitement de l'eau
	00-06-02	Traitement des eaux usées et industrielles

Durée : 00-06-01 11 jours
00-06-02 4 jours

Dates et endroits : Dates à préciser
Commission scolaire des Trois-Lacs
400, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion

Description générale de l'activité :

- Connaître l'équipement de nouvelles technologies requis pour ce programme.
- Se familiariser avec certains concepts issus des compétences à atteindre pour ce programme :
 - actiflo, COT, analyseurs, absorption atomique, dynasand, instrumentation (00-06-01);
 - respiromètre, réacteur à plateau, filtre à bandes (00-06-02).

Destinataires :

Enseignantes et enseignants visés par le programme (5213) *Conduite de procédés de traitement de l'eau.*

Caractéristique :

Aucun frais de séjour et de déplacement ne sont remboursés aux participants lors de perfectionnement technique.

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Monsieur Pierre Lefebvre
Commission scolaire des Trois-Lacs
400, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1
Téléphone : (450) 455-9311, poste 7294
Télécopieur : (450) 455-2211

07- BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Code et titre de l'activité	Dessin de bâtiment
	00-07-01 Code de plomberie

Durée : 00-07-01 1 jour

Dates et endroits : 12 et 14 octobre 2000
Centre de villégiature Jouvence
131, chemin de Jouvence, Orford

Description générale de l'activité :

- Appliquer les nouvelles normes du Code de plomberie pour le dimensionnement des événements et l'alimentation domestique.

Destinataires :

Enseignantes et enseignants en dessin de bâtiment.

Caractéristique :

Aucun frais de séjour et de déplacement ne sont remboursés aux participants lors de perfectionnement technique. Cette formation est dispensée à l'occasion du congrès de l'Association québécoise des professeures et professeurs en dessin technique.

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Madame Marjolaine Roy
PTI du Centre de formation professionnelle 24-Juin
2965, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2X6
Téléphone : (819) 822-5508, poste 314
Télécopieur : (819) 822-6879

09 – ÉLECTRONIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation du programme (5242) – Installation et entretien de systèmes de sécurité	
	00-09-01	Programmation et installation d'un système antivol
	00-09-02	Application du Code du bâtiment et du Code de l'électricité (articles sur l'alarme incendie)
	00-09-03	Utilisation des nouvelles technologies d'un système de surveillance vidéo
	00-09-04	Utilisation des nouvelles technologies d'un système de contrôle d'accès
Durée :	00-09-01	2 jours
	00-09-02	2 jours
	00-09-03	2 jours
	00-09-04	2 jours
Dates et endroits :	00-09-01	23 et 24 octobre 2000
	00-09-02	20 et 21 novembre 2000
	00-09-03	11 et 12 décembre 2000
	00-09-04	22 et 23 janvier 2001
	Centre de formation professionnelle de Neufchâtel 3400, avenue Chauveau District de Neufchâtel – Québec	

Description générale de l'activité :

- Habilitier les enseignantes et les enseignants à dispenser certains modules en se familiarisant avec certains concepts issus des compétences à atteindre pour ce programme.

- 00-09-01 Module sur le système antivol :
- Installer, utiliser et programmer un contrôle 4020V3.X.
- 00-09-02 Modules : Installation d'un système d'alarme incendie et système de communication d'urgence.
- 00-09-03 Module sur le système de surveillance vidéo :
- Pré-positionnement vidéo et imagerie vidéo (système coaxtron et matrice, système d'imagerie vidéo).
- 00-09-04 Module sur le système de contrôle d'accès :
- Nouveaux équipements associés à ce module.

Destinataires :

Enseignantes et enseignants visés par le programme (5242) *Installation et entretien de systèmes de sécurité* et susceptibles de donner la formation dans les modules identifiés.

Pré-requis :

Connaissances de base des systèmes visés pour 00-09-01, 00-09-03 et 00-09-04.

Posséder les codes visés (Bâtiment et électricité) pour 00-09-02.

09 – ÉLECTRONIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation du programme (5242) – Installation et entretien de systèmes de sécurité
00-09-01	Programmation et installation d'un système antivol
00-09-02	Application du Code du bâtiment et du Code de l'électricité (articles sur l'alarme incendie)
00-09-03	Utilisation des nouvelles technologies d'un système de surveillance vidéo
00-09-04	Utilisation des nouvelles technologies d'un système de contrôle d'accès

Caractéristique :

Les frais de séjour et de déplacement seront remboursés uniquement pour les enseignantes et les enseignants admissibles en tenant compte des règles de covoiturage suggérées et des besoins réels en hébergement tels que décrits à l'annexe 3.

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Monsieur Marcel Vézina
Commission scolaire de la Capitale
Centre de formation professionnelle de Neufchâtel
3400, avenue Chauveau
District de Neufchâtel
Québec (Québec) G2C 1A1
Téléphone : (418) 847-7155, poste 122
Télécopieur : (418) 847-7119

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité **Implantation du programme (5244) – Tôlerie de précision**
00-11-01 Orientations du nouveau programme 5244

Durée : 1 jour

Hiver 2001

Dates et endroits : **Centre de formation professionnelle Gérard-Filion**
1330, boul. Curé-Poirier
Longueuil

Description générale de l'activité :

- Initier les enseignantes et les enseignants aux orientations du nouveau programme et les informer du contexte particulier d'implantation.
- Rappeler les concepts sous-jacents aux programmes élaborés par compétence.
- Discussion sur l'organisation matérielle et pédagogique.
- Analyse de la structure du programme, de la matrice et de la structure d'une compétence.

Destinataires :

Enseignantes et enseignants visés par le programme (5244) *Tôlerie de précision*.

Caractéristique :

Les frais de séjour et de déplacement seront remboursés uniquement pour les enseignantes et les enseignants admissibles en tenant compte des règles de covoiturage suggérées et des besoins réels en hébergement tels que décrits à l'annexe 3.

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Madame Maryse Gendron
Commission scolaire Marie-Victorin
13, rue Saint-Laurent Est
Longueuil (Québec) J4H 4B7
Téléphone : (450) 670-0730, poste 364
Télécopieur : (450) 670-0724

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité **Implantation du programme (5223) – Technique d'usinage**
00-11-03 Perfectionnement d'appoint sur machines-outils à
commande numérique
(suite de II-K-3 en 1999-2000)

Durée : 2 sessions de 5 jours

Dates et endroits : 14-15-21-22 et 23 février 2001 - 17-18-23-24 et 25 avril 2001
École des métiers de l'aérospatiale de Montréal
5300, rue Chauveau
Montréal

Description générale de l'activité :

- Offrir aux enseignantes et aux enseignants les notions de base essentielles à la programmation et à l'utilisation sécuritaire du tour à commande numérique et du centre d'usinage.

Contenu :

- Codes de programmation propres aux tours (EIA/ISO).
- Codes de programmation propres aux fraiseuses et aux centres d'usinage (EIA/ISO).
- Méthodes de montage de la pièce et des outils de coupe.
- Démonstration de différentes méthodes de prise des décalages des outils de coupes.
- Décalages des outils de coupe extérieurs et intérieurs en tournage.
- Décalages des outils de coupe en fraisage.
- Origine pièce en tournage et fraisage.
- Expérimentation des différentes méthodes de simulation (graphique, essai à vide en mode semi-automatique et automatique).
- Usinage d'une première pièce en tournage à partir d'un programme préparé par le formateur.
- Usinage d'une première pièce en fraisage à partir d'un programme préparé par le formateur.
- Méthodes de résolution de problèmes lors d'incidents d'usinage.
- Notions de santé et de sécurité propres aux MOCN.

Destinataires :

Enseignantes et enseignants des programmes de *Technique d'usinage* dont le centre n'offrait pas le programme *Usinage sur machines-outils à commande numérique* et qui n'ont pas bénéficié de cette offre de formation en 1999-2000.

Caractéristique :

Les frais de séjour et de déplacement seront remboursés uniquement pour les enseignantes et les enseignants admissibles en tenant compte des règles de covoiturage suggérées et des besoins réels en hébergement tels que décrits à l'annexe 3.

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation du programme (5223) – Technique d'usinage
00-11-03	Perfectionnement d'appoint sur machines-outils à commande numérique (suite de II-K-3 en 1999-2000)

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Madame Carole Lussier
Commission scolaire de Montréal
École des métiers de l'aérospatiale de Montréal
5300, rue Chauveau
Montréal (Québec) H1N 3V7
Téléphone : (514) 596-2351
Télécopieur : (514) 596-3450

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation du programme (5223) – Technique d'usinage
00-11-04	Perfectionnement de base sur centre d'usinage et fraiseuse à commande numérique (suite de I-K-2 en 1999-2000)

Durée : 4 jours

Dates et endroits : 22-23-29 et 30 mars 2001
École des métiers de l'aérospatiale de Montréal
5300, rue Chauveau
Montréal

Description générale de l'activité :

- Offrir aux enseignantes et aux enseignants les notions de base essentielles à la programmation et à l'utilisation sécuritaire du centre d'usinage et de la fraiseuse à commande numérique.

Contenu :

- Codes de programmation propres aux centres d'usinage et aux fraiseuses à commande numérique (EIA/ISO).
- Méthodes de montage de la pièce et des outils de coupe.
- Démonstration de différentes méthodes de prise des décalages des outils de coupes.
- Décalages des outils de coupe.
- Origine pièce en fraisage.
- Expérimentation des différentes méthodes de simulation (graphique, essai à vide en mode semi automatique et automatique).
- Usinage d'une première pièce en fraisage à partir d'un programme préparé par le formateur.
- Méthodes de résolution de problèmes lors d'incidents d'usinage.
- Notions de santé et de sécurité propres aux MOCN.

Destinataires :

Enseignantes et enseignants des programmes de *Technique d'usinage* dont le centre n'offrait pas le programme *Usinage sur machines-outils à commande numérique* et qui n'ont pas bénéficié de cette offre de formation en 1999-2000.

Caractéristique :

Les frais de séjour et de déplacement seront remboursés uniquement pour les enseignantes et les enseignants admissibles en tenant compte des règles de covoiturage suggérées et des besoins réels en hébergement tels que décrits à l'annexe 3.

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation du programme (5223) – Technique d'usinage
00-11-04	Perfectionnement de base sur centre d'usinage et fraiseuse à commande numérique (suite de II-K-2 en 1999-2000)

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Madame Carole Lussier
Commission scolaire de Montréal
École des métiers de l'aérospatiale de Montréal
5300, rue Chauveau
Montréal (Québec) H1N 3V7
Téléphone : (514) 596-2351
Télécopieur : (514) 596-3450

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation du programme (5223) – Technique d'usinage
00-11-05	Perfectionnement de base sur tour à commande numérique (suite de II-K-4 en 1999-2000)

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Madame Carole Lussier
Commission scolaire de Montréal
École des métiers de l'aérospatiale de Montréal
5300, rue Chauveau
Montréal (Québec) H1N 3V7
Téléphone : (514) 596-2351
Télécopieur : (514) 596-3450

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation des programmes (5223) – Technique d'usinage et (5224) – Usinage sur MOCN
	00-11-06 Perfectionnement en production en série (session 1)
	00-11-07 Perfectionnement en production en série (session 2)
	00-11-08 Perfectionnement en production en série (session 3)

Durée :	2 jours chaque session
	2 et 3 novembre 2000
	CIMME (CS Marguerite-Bourgeois)
	16 et 17 novembre 2000
Dates et endroits :	Centre de formation professionnelle de Neufchâtel (CS de la Capitale)
	30 novembre et 1 ^{er} décembre 2000
	Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau (CS des Chênes)

Description générale de l'activité :

- Offrir aux enseignantes et aux enseignants des stratégies et des méthodes d'organisation essentielles à la fabrication sérielle dans le cadre des modules portant sur la production en série.

Contenu :

- Choix des projets à produire.
- Préparation des scénarios de production.
- Organisation des équipes de travail.
- Répartition des tâches.
- Application des principes de communication et résolution des problèmes.
- Optimisation des procédés et du rendement.
- Caractéristiques des montages.
- Outillage et fixation.
- Techniques d'exécution en fonction des pièces à usiner.
- Surveillance continue de l'état des gabarits, des accessoires et des outils de coupe.
- Inspection et contrôle statistique de la qualité.
- Cartes de contrôle statistique.
- Problèmes de production.
- Causes de la dispersion des mesures.
- Fiches d'inspection et rapports.
- Méthodes d'amélioration des processus de production.

Destinataires :

Enseignantes et enseignants des programmes (5223) *Technique d'usinage* et (5224) *Usinage sur MOCN*.

Caractéristique :

Les frais de séjour et de déplacement seront remboursés uniquement pour les enseignantes et les enseignants admissibles en tenant compte des règles de covoiturage suggérées et des besoins réels en hébergement tels que décrits à l'annexe 3.

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation des programmes (5223) – Technique d'usinage et (5224) – Usinage sur MOCN
00-11-06	Perfectionnement en production en série (session 1)
00-11-07	Perfectionnement en production en série (session 2)
00-11-08	Perfectionnement en production en série (session 3)

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Session 1 (00-11-06)

Madame Jeanne Breton
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
CIMME
1100, rue Ducas
LaSalle (Québec) H8N 3E6
Téléphone : (514) 364-5300
Télécopieur : (514) 364-6228

Session 2 (00-11-07)

Monsieur Marcel Vézina
Commission scolaire de la Capitale
Centre de formation professionnelle de Neufchâtel
3400, avenue Chauveau
District de Neufchâtel
Québec (Québec) G2C 1A1
Téléphone : (418) 847-7155, poste 122
Télécopieur : (418) 847-7119

Session 3 (00-11-08)

Madame Lyne Béland
Commission scolaire des Chênes
Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau
125, rue Ringuet, C.P. 694
Drummondville (Québec) J2B 6W6
Téléphone : (819) 474-0751, poste 221
Télécopieur : (819) 474-0770

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation des programmes (5223) – Technique d'usinage, (5225) – Dessin industriel, (5230) – Conduite de machines industrielles et (5244) – Tôlerie de précision
00-11-09	Perfectionnement sur les nouvelles organisations du travail (session 1)
00-11-10	Perfectionnement sur les nouvelles organisations du travail (session 2)
00-11-11	Perfectionnement sur les nouvelles organisations du travail (session 3)

Durée : 3 jours chaque session

11, 12 et 13 décembre 2000

École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (CS de Montréal)

Dates et endroits : 21, 22 et 23 mars 2001
Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau (CS des Chênes)

4, 5 et 6 juin 2001

Centre de formation professionnelle de Neufchâtel (CS de la Capitale)

Description générale de l'activité :

Offrir aux enseignantes et aux enseignants les notions de base essentielles à l'utilisation des méthodes de communication et aux particularités des nouvelles organisations du travail afin de :

- Saisir l'importance de la communication et de l'application des nouvelles organisations du travail.
- Reconnaître les modes de gestion de la production des entreprises et leurs effets sur l'organisation du travail.
- Reconnaître les moyens mis en œuvre pour favoriser l'amélioration continue de la productivité.
- Communiquer verbalement avec son entourage.
- Résoudre des problèmes liés à l'organisation du travail.
- Travailler en équipe multidisciplinaire.

Destinataires :

Enseignantes et enseignants des programmes (5223) – *Technique d'usinage*, (5225) – *Dessin industriel*, (5230) – *Conduite de machines industrielles* et (5244) – *Tôlerie de précision*.

Caractéristique :

Les frais de séjour et de déplacement seront remboursés uniquement pour les enseignantes et les enseignants admissibles en tenant compte des règles de covoiturage suggérées et des besoins réels en

11 – FABRICATION MÉCANIQUE

Code et titre de l'activité	Implantation des programmes (5223) – Technique d'usinage, (5225) – Dessin industriel, (5230) – Conduite de machines industrielles et (5244) – Tôlerie de précision
00-11-09	Perfectionnement sur les nouvelles organisations du travail (session 1)
00-11-10	Perfectionnement sur les nouvelles organisations du travail (session 2)
00-11-11	Perfectionnement sur les nouvelles organisations du travail (session 3)

hébergement tels que décrits à l'annexe 3.

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Session 1 (00-11-09)

Madame Carole Lussier
Commission scolaire de Montréal
École des métiers de l'aérospatiale de Montréal
5300, rue Chauveau
Montréal (Québec) H1N 3V7
Téléphone : (514) 596-2351
Télécopieur : (514) 596-3450

Session 2 (00-11-10)

Madame Lyne Béland
Commission scolaire des Chênes
Centre de formation professionnelle Paul-Rousseau
125, rue Ringuet, C.P. 694
Drummondville (Québec) J2B 6W6
Téléphone : (819) 474-0751, poste 221
Télécopieur : (819) 474-0770

Session 3 (00-11-11)

Monsieur Marcel Vézina
Commission scolaire de la Capitale
Centre de formation professionnelle de Neufchâtel
3400, avenue Chauveau
District de Neufchâtel
Québec (Québec) G2C 1A1
Téléphone : (418) 847-7155, poste 122
Télécopieur : (418) 847-7119

13 – COMMUNICATION ET DOCUMENTATION

Code et titre de l'activité	Perfectionnement technique
00-13-02	Simulateur de formation interactif pour presse à feuilles

Durée : 2 jours par simulateur

Dates et endroits : À déterminer

Description générale de l'activité :

- Habilitier le personnel enseignant à utiliser le simulateur de formation pour presse à feuilles. Le contenu sera déterminé par le distributeur en collaboration avec le spécialiste de contenu.

Destinataires :

Être désigné pour enseigner un ou des modules de presses à feuilles.

Caractéristique :

Les frais de séjour et de déplacement seront remboursés uniquement pour les enseignantes et les enseignants admissibles en tenant compte des règles de covoiturage suggérées et des besoins réels en hébergement tels que décrits à l'annexe 3.

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

À déterminer.

14 – MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

Code et titre de l'activité **Implantation du programme (ancien 1490) – Mécanique industrielle de construction et d'entretien**
00-14-01 Orientations du nouveau programme

Durée : 3 jours chaque session

5, 6 et 7 juin 2001

Dates et endroits : **Région de Montréal**
12, 13 et 14 juin 2001
Région de Québec

Description générale de l'activité :

- Permettre au personnel concerné de s'approprier le nouveau programme défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules.
- Planifier l'enseignement et les apprentissages et préparer le matériel didactique et d'évaluation.
- Étudier la matrice des objets de formation : les compétences générales, les compétences particulières ainsi que les grandes étapes du processus de travail.
- Analyser les intentions pédagogiques : objectifs opérationnels de premier niveau et de second niveau, interpréter le tableau d'analyse et de planification.

Destinataires :

Trois enseignantes ou enseignants par Centre de formation pourraient être présents là où se donnera le nouveau programme.

Caractéristique :

Les frais de séjour et de déplacement seront remboursés uniquement pour les enseignantes et les enseignants admissibles en tenant compte des règles de covoiturage suggérées et des besoins réels en hébergement tels que décrits à l'annexe 3.

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Madame Diane Couture-Fortin
Commission scolaire de Portneuf
310, rue de l'Église
Donnacona (Québec) G0A 1T0
Téléphone : (418) 285-5001
Télécopieur : (418) 285-2738

13 – SOINS ESTHÉTIQUES

Code et titre de l'activité	Perfectionnement technique
00-21-02	Technique de coloration créative et effets spéciaux
00-21-03	Coupe stylisée

Durée : 3 jours par session

Dates et endroits : Hiver – Printemps 2001
2 sessions à Québec– 2 sessions à Montréal

Description générale de l'activité :

00-21-02

- Découvrir les règles du raisonnement de la couleur, du dialogue, du diagnostic, de l'utilisation de nouvelles techniques et de nouveaux produits :
 - analyse de l'influence de la couleur sur la carnation;
 - techniques de mèches (aluminium, rattrapage, papier ergonomique, etc.);
 - couleurs sculptées, correction de couleurs;
 - pratique sur marottes.

00-21-03

- Développer les techniques de coupes stylisées, créatives pour être en mesure de transmettre les nouvelles tendances :
 - techniques du « feather », effilage, piquetage, texturisation, etc.
 - techniques et méthodes de coupe sur cheveux longs et courts.

Destinataires :

Enseignantes et enseignants du programme (5245) – *Coiffure*. Un maximum de trois personnes par commission scolaire est prévu considérant le grand nombre de points de service.

Caractéristique :

Les frais de séjour et de déplacement seront remboursés uniquement pour les enseignantes et les enseignants admissibles en tenant compte des règles de covoiturage suggérées et des besoins réels en hébergement tels que décrits à l'annexe 3.

Inscription auprès de la commission scolaire mandatée :

Monsieur Serge Morin
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
1025, rue Marguerite-Bourgeois, C.P. 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7
Téléphone : (819) 379-5989, poste 422
Télécopieur : (819) 379-2068

SECTION 2 – DOCUMENTS DE SOUTIEN

Annexe 1 Formulaire individuel d'inscription

À remplir par l'enseignant ou l'enseignante qui désire se prévaloir de ce perfectionnement. Ce formulaire doit être retourné à sa commission scolaire.

Annexe 2 Formulaire synthèse des inscriptions

À remplir par la commission scolaire pour chaque stage visé. Ce formulaire doit être acheminé à la commission scolaire mandatée. Tout retrait ou ajout de nom à cette liste doit être acheminé rapidement pour approbation par la commission scolaire mandatée.

Annexe 3 Modalités de remboursement des frais de séjour et de déplacement du personnel enseignant inscrit aux activités d'implantation seulement.

Annexe 4 Tableau indicatif des coûts remboursables en fonction du perfectionnement donné à Québec ou à Montréal.

Annexe 5 Grille d'évaluation à l'intention des participants et des participantes. À remettre au responsable du perfectionnement à la fin de celui-ci.

Annexe 6 Rapport synthèse de l'activité

À être complété et signé par la commission scolaire mandatée avant de le transmettre au responsable du secteur de la Direction des programmes avec les feuilles de présence.

Annexe 7 Registre des présences

À être complété quotidiennement lors de la tenue d'une activité de formation. Veuillez porter attention aux nouveaux renseignements sur le covoiturage et l'hébergement.

**PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ACTIVITÉ D'IMPLANTATION**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(à remplir par l'enseignant ou l'enseignante et à retourner à sa commission scolaire)

CODE DE L'ACTIVITÉ : _____

TITRE DE L'ACTIVITÉ : _____

INDIQUER LES SESSIONS PRÉFÉRÉES (par ordre de priorité)

n° 1	_____	Dates :	_____
n° 2	_____	Dates :	_____
n° 3	_____	Dates :	_____

IDENTITÉ DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Nom de l'école : _____ Téléphone : _____

Nom de la commission scolaire : _____

STATUT

Régulier à Temps plein Régulier en disponibilité À temps partiel

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français Anglais

PROGRAMME(S) D'ÉTUDES ENSEIGNÉ(S) EN

2000-2001 : _____

1999-2000 : _____

1998-1999 : _____

ACHEMINER AU RESPONSABLE DU PERFECTIONNEMENT DE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE.

**IN-SERVICE TRAINING FOR
VOCATIONAL EDUCATION TEACHERS
IMPLEMENTATION**

REGISTRATION FORM

(To be completed by the teacher and returned to the school board)

ACTIVITY CODE: _____

ACTIVITY TITLE: _____

INDICATE	No. 1	_____	Dates:	_____
PREFERENCES	No. 2	_____	Dates:	_____
(Order of priority)	No. 3	_____	Dates:	_____

TEACHER INFORMATION

Last name: _____ First name: _____

Home address: _____

City: _____

Postal code: _____ Tel. (home): _____

School: _____ Tel. (work): _____

School Board: _____

TEACHER STATUS

Regular, full-time Regular, on availability Part-time

LANGUAGE OF INSTRUCTION

English French

TEACHING SUBJECT IN

2000-2001: _____

1999-2000: _____

1998-1999: _____

PLEASE RETURN THIS FORM TO THE OFFICER IN CHARGE OF IN-SERVICE TRAINING AT YOUR SCHOOL BOARD.

PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(à remplir par la commission scolaire et à retourner à la commission scolaire mandatée pour réaliser l'activité)

Code de l'activité : _____ Titre de l'activité : _____

Numéro de la commission scolaire : _____ Nom de la commission scolaire : _____

Région : _____ Numéro de téléphone : _____ Numéro de télécopieur : _____

Participants et participantes							
Ordre de priorité	Nom et prénom	Fonction (statut)	Langue d'enseignement		Numéro de téléphone		Date de la session
			F	A	Travail	Résidence	
1							
2							
3							
4							
5							
6							

Les personnes inscrites à cette activité possèdent les préalables requis pour suivre la formation. Nous sommes d'accord pour les libérer pour toute la durée de la session.

_____ Signature	_____ Date
_____ Nom et fonction du gestionnaire autorisé (en caractère d'imprimerie)	_____ Téléphone
	_____ Télécopieur

* Le remboursement des dépenses s'effectuera en considérant le covoiturage et la nécessité de loger en hôtel sur place ou chez des amis ou la famille. Ceci afin de maximiser le nombre d'enseignants ou d'enseignantes pouvant se prévaloir du perfectionnement.

**IN-SERVICE TRAINING FOR VOCATIONAL EDUCATION TEACHERS
REGISTRATION FORM**

(To be completed by the school board and returned to the school board mandated to offer this activity)

Activity code: _____ Activity title: _____
 School board number: _____ School board: _____
 Region: _____ Telephone: _____ Fax: _____

Participants							
Order of Priority	Last Name and First Name	Status	Language of Instruction		Telephone		Date of Activity
			F	E	Work	Home	
1							
2							
3							
4							
5							
6							

Persons hereby registered have the prerequisites required to participate in the session. We agree to release them for the full length of the session.		
_____	_____	_____
Signature	()	Date
_____	_____	_____
Name and title of authorized administrator (Please print)	Telephone	Fax

* Car-pooling and the type of lodging (at a hotel or with friends or family) will be taken into account in determining the amount reimbursed in order to allow as many teachers as possible to take part in in-service training.

**MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES
FRAIS DE SÉJOUR ET DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT
INSCRIT AUX ACTIVITÉS D'IMPLANTATION**

Des montants forfaitaires sont établis pour la contribution du Ministère aux frais de séjour et de déplacement et varient selon la durée des sessions offertes et la distance séparant le siège social de la commission scolaire qui inscrit un participant ou une participante et le siège social de la commission scolaire qui accueille le perfectionnement.

- **Personne dont le déplacement est moins de 32 kilomètres (aller et retour).**
 - Aucune indemnité ne sera allouée.
- **Personne dont le déplacement est plus de 32 kilomètres (aller et retour) et moins de 160 kilomètres (aller et retour).**
 - Frais de déplacement :
 - Le transport quotidien sera remboursé à raison de 0,25 \$ le kilomètre. La distance est calculée en fonction des lieux des sièges sociaux des commissions scolaires et le lieu du perfectionnement. Le covoiturage est un critère de calcul du remboursement.
 - Frais de séjour :
 - Une allocation est prévue pour le dîner, mais aucune pour le déjeuner, le souper et le coucher.
- **Personne dont le déplacement est plus de 160 kilomètres (aller et retour).**
 - Frais de déplacement :
 - Le transport sera remboursé à raison de 0,25 \$ le kilomètre. La distance est calculée en fonction des lieux des sièges sociaux des commissions scolaires et le lieu du perfectionnement. Le covoiturage est un critère de calcul du remboursement.
 - Toutefois, le Ministère rembourse l'équivalent d'un billet d'avion (aller et retour) aux personnes provenant de régions plus éloignées (Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) si tel est le moyen de transport utilisé et confirmé.
 - Frais de séjour (si effectivement un logement a été utilisé par les participants) :

Logement

Établissements hôteliers	– Montréal et Québec	90,00 \$ par jour
Établissements hôteliers	– Laval, Hull, Longueuil, – Lac Beauport, Lac Delage	75,00 \$ par jour
Établissements hôteliers	– Ailleurs au Québec	65,00 \$ par jour
Allocation de coucher chez un parent ou un ami		15,00 \$ par jour

Repas

35,00 \$ par jour (maximum)	9,00 \$ (déjeuner)
	11,00 \$ (dîner)
	15,00 \$ (souper)
 - Une allocation d'un souper et d'un coucher supplémentaires est possible pour les personnes venant de commissions scolaires situées à plus de 500 kilomètres (aller et retour).

* En tout temps, les commissions scolaires doivent encourager le covoiturage lors des déplacements afin de maximiser le nombre de participants et participantes à ces activités de perfectionnement.

**AMOUNTS REIMBURSED FOR
LIVING AND TRANSPORTATION EXPENSES TO
TEACHERS PARTICIPATING IN IN-SERVICE TRAINING ON IMPLEMENTATION**

The Ministère's contribution toward living and transportation expenses is based on a system of fixed amounts determined according to the length of the in-service training session and the distance between the head office of the participant's school board and that of the school board hosting the in-service training session.

- **Participants travelling 32 kilometres or less (return trip)**
 - No expenses may be claimed.

- **Participants travelling over 32 kilometres (return trip) and under 160 kilometres (return trip)**
 - Transportation expenses
 - The rate for transportation expenses is \$0.25 per kilometre. The distance travelled is estimated by taking into account the distance between the head office of the school board and the venue of the session. Car-pooling is also taken into account.
 - Living expenses
 - Expenses may be claimed for lunch, but not for breakfast, dinner or lodging.

- **Participants travelling over 160 kilometres (return trip)**
 - Transportation expenses
 - The rate for transportation expenses is \$0.25 per kilometre. The distance travelled is estimated by taking into account the distance between the head office of the school board and the venue of the session. Car-pooling is also taken into account.
 - The Ministère de l'Éducation will reimburse the equivalent of return airfare to participants from the more remote regions (Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec and Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) upon receipt of proof of air travel.
 - Living expenses
 - Lodging** (reimbursed only if participants actually incurred lodging expenses)

Hotels or motels	– Montréal and Québec City	\$90.00 per day
Hotels or motels	– Laval, Hull, Longueuil – Lac Beauport, Lac Delage	\$75.00 per day
Hotels or motels	– Other regions of Québec	\$65.00 per day
Allocation for lodging with family or friends		\$15.00 per day
 - Meals**

\$35.00 per day (maximum)	\$9.00 (breakfast)
	\$11.00 (lunch)
	\$15.00 (dinner)
 - Participants whose school board is located at a distance greater than 500 kilometres (return trip) may claim expenses for an additional dinner and an additional night's lodging.

* School boards must encourage car-pooling in order to allow as many teachers as possible to take part in in-service training.

TABLEAU INDICATIF DES COÛTS REMBOURSABLES
Référence : modalités de remboursement en annexe 3

Annexe 4

L'application peut différer selon ce qui a été requis surtout pour l'usage d'une chambre d'hôtel et le covoiturage.

Région admi- nistrative	Numéro de la commission scolaire	Commission scolaire	Québec (centre-ville)										
			Distance km	* Les coûts seront ajustés si les activités se réalisent en périphérie : Sainte-Foy, Charlebourg, ...									
				.25 ¢	Déjeuner	Dîner	Souper	Coucher	Avion	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
01	711000	CS des Monts-et-Marées	832	208 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	-	473 \$	598 \$	723 \$	848 \$
	712000	CS des Phares	628	157 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		422 \$	547 \$	672 \$	797 \$
	713000	CS du Fleuve-et-des-Lacs	524	131 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		396 \$	521 \$	646 \$	771 \$
	714000	CS de Kamouraska_Rivière-du-Loup	412	103 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		263 \$	388 \$	513 \$	638 \$
02	721000	CS du Pays-des-Bleuets	570	143 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		408 \$	533 \$	658 \$	783 \$
	722000	CS du Lac-Saint-Jean	456	114 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		274 \$	399 \$	524 \$	649 \$
	723000	CS des Rives-du-Saguenay	424	106 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		266 \$	391 \$	516 \$	641 \$
	724000	CS De La Jonquière	434	109 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		269 \$	394 \$	519 \$	644 \$
03	731000	CS de Charlevoix	298	75 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		235 \$	360 \$	485 \$	610 \$
	732000	CS de la Capitale	10	0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	733000	CS des Découvreurs	10	0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	734000	CS des Premières-Seigneuries	16	0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	735000	CS de Portneuf	92	23 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		68 \$	102 \$	136 \$	170 \$
	881000	CS Central Québec	10	0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
04	741000	CS du Chemin-du-Roy	312	78 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		238 \$	363 \$	488 \$	613 \$
	742000	CS de l'Énergie	338	85 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		245 \$	370 \$	495 \$	620 \$
05	751000	CS des Hauts-Cantons	381	95 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		255 \$	380 \$	505 \$	630 \$
	752000	CS de la Région-de-Sherbrooke	474	119 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		279 \$	404 \$	529 \$	654 \$
	753000	CS des Sommets	508	127 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		392 \$	517 \$	642 \$	767 \$
	883000	CS Eastern Townships	507	127 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		392 \$	517 \$	642 \$	767 \$

TABLEAU INDICATIF DES COÛTS REMBOURSABLES
Référence : modalités de remboursement en annexe 3

Annexe 4

L'application peut différer selon ce qui a été requis surtout pour l'usage d'une chambre d'hôtel et le covoiturage.

Région admi- nistrative	Numéro de la commission scolaire	Commission scolaire	Québec (centre-ville)										
			* Les coûts seront ajustés si les activités se réalisent en périphérie : Sainte-Foy, Charlebourg, ...										
			Distance km	kmétrage					2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	
			.25 ¢	Déjeuner	Dîner	Souper	Coucher	Avion					
06	761000	CS de la Pointe-de-l'Île	512	128 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		393 \$	518 \$	643 \$	768 \$
	762000	CS de Montréal	512	128 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		393 \$	518 \$	643 \$	768 \$
	763000	CS Marguerite-Bourgeoys	507	127 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		392 \$	517 \$	642 \$	767 \$
	887000	CS English-Montréal	512	128 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		393 \$	518 \$	643 \$	768 \$
	888000	CS Leaster-B.-Pearson	600	150 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		415 \$	540 \$	665 \$	790 \$
	999993	Institut de tourisme et d'hôtellerie	512	128 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		393 \$	518 \$	643 \$	768 \$
07	771000	CS des Draveurs	876	219 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		484 \$	609 \$	734 \$	859 \$
	772000	CS des Portages-de-l'Outaouais	900	225 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		490 \$	615 \$	740 \$	865 \$
	773000	CS Au Cœur-des-Vallées	858	215 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		480 \$	605 \$	730 \$	855 \$
	774000	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	1096	274 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		539 \$	664 \$	789 \$	914 \$
	886000	CS Western Québec	918	230 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		495 \$	620 \$	745 \$	870 \$
08	782000	CS de Rouyn-Noranda		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	612 \$	877 \$	1 002 \$	1 127 \$	1 252 \$
	781000	CS du Lac-Témiscamingue		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	683 \$	948 \$	1 073 \$	1 198 \$	1 323 \$
	783000	CS Harricana		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	640 \$	905 \$	1 030 \$	1 155 \$	1 280 \$
	785000	CS du Lac-Abitibi		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	652 \$	917 \$	1 042 \$	1 167 \$	1 292 \$
	784000	CS de L'Or-et-des-Bois		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	602 \$	867 \$	992 \$	1 117 \$	1 242 \$
09	791000	CS de l'Estuaire		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	461 \$	726 \$	851 \$	976 \$	1 101 \$
	792000	CS du Fer		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	543 \$	808 \$	933 \$	1 058 \$	1 183 \$
10	759000	CS crie		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	956 \$	1 221 \$	1 346 \$	1 471 \$	1 596 \$
	769000	CS Kativik		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	1 889 \$	2 154 \$	2 279 \$	2 404 \$	2 529 \$
	801000	CS de la Baie-James		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	853 \$	1 118 \$	1 243 \$	1 368 \$	1 493 \$
11	813000	CS René-Lévesque		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	571 \$	836 \$	961 \$	1 086 \$	1 211 \$
	811000	CS des Îles		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	709 \$	974 \$	1 099 \$	1 224 \$	1 349 \$
	812000	CS des Chic-Chocs		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	646 \$	911 \$	1 036 \$	1 161 \$	1 286 \$
	882000	CS Eastern Shores		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	747 \$	1 012 \$	1 137 \$	1 262 \$	1 387 \$

TABLEAU INDICATIF DES COÛTS REMBOURSABLES
Référence : modalités de remboursement en annexe 3

Annexe 4

L'application peut différer selon ce qui a été requis surtout pour l'usage d'une chambre d'hôtel et le covoiturage.

Région admi- nistrative	Numéro de la commission scolaire	Commission scolaire	Québec (centre-ville)											
			Distance km	* Les coûts seront ajustés si les activités se réalisent en périphérie : Sainte-Foy, Charlebourg, ... kmétrage					2 jours	3 jours	4 jours	5 jours		
				.25 ¢	Déjeuner	Dîner	Souper	Coucher						
12	821000	CS de la Côte-du-Sud	160	40 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	200 \$	325 \$	450 \$	575 \$		
	822000	CS de l'Amiante	216	54 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	214 \$	339 \$	464 \$	589 \$		
	823000	CS de la Beauce-Etchemin	206	52 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	212 \$	337 \$	462 \$	587 \$		
	824000	CS des Navigateurs	42	11 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	43 \$	65 \$	86 \$	108 \$		
13	831000	CS de Laval	548	137 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	402 \$	527 \$	652 \$	777 \$		
	885000	CS Sir-Wilfrid-Laurier	546	137 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	402 \$	527 \$	652 \$	777 \$		
14	841000	CS des Affluents	448	112 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	272 \$	397 \$	522 \$	647 \$		
	842000	CS des Samares	420	105 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	265 \$	390 \$	515 \$	640 \$		
15	851000	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	600	150 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	415 \$	540 \$	665 \$	790 \$		
	852000	CS de la Rivière-du-Nord	606	152 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	417 \$	542 \$	667 \$	792 \$		
	853000	CS des Laurentides	676	169 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	434 \$	559 \$	684 \$	809 \$		
	854000	CS Pierre-Neveu	966	242 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	507 \$	632 \$	757 \$	882 \$		
16	861000	CS de Sorel-Tracy	417	104 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	264 \$	389 \$	514 \$	639 \$		
	862000	CS de Saint-Hyacinthe	400	100 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	260 \$	385 \$	510 \$	635 \$		
	863000	CS des Hautes-Rivières	502	126 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	391 \$	516 \$	641 \$	766 \$		
	864000	CS Marie-Victorin	484	121 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	281 \$	406 \$	531 \$	656 \$		
	865000	CS des Patriotes	400	100 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	260 \$	385 \$	510 \$	635 \$		
	866000	CS du Val-des-Cerfs	466	117 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	277 \$	402 \$	527 \$	652 \$		
	867000	CS des Grandes-Seigneuries	536	134 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	399 \$	524 \$	649 \$	774 \$		
	868000	CS de la Vallée-des-Tisserands	592	148 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	413 \$	538 \$	663 \$	788 \$		
	869000	CS des Trois-Lacs	616	154 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	419 \$	544 \$	669 \$	794 \$		
	883000	CS Eastern Townships	507	127 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	392 \$	517 \$	642 \$	767 \$		
	884000	CS Riverside	510	128 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	393 \$	518 \$	643 \$	768 \$		
	889000	CS New Frontiers	566	142 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	407 \$	532 \$	657 \$	782 \$		
17	871000	CS de la Riveraine	310	78 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	238 \$	363 \$	488 \$	613 \$		
	872000	CS des Bois-Francs	234	59 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	219 \$	344 \$	469 \$	594 \$		
	873000	CS des Chênes	306	77 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	237 \$	362 \$	487 \$	612 \$		

TABLEAU INDICATIF DES COÛTS REMBOURSABLES
Référence : modalités de remboursement en annexe 3

Annexe 4

L'application peut différer selon ce qui a été requis surtout pour l'usage d'une chambre d'hôtel et le covoiturage.

Région admi- nistrative	Numéro de la commission scolaire	Commission scolaire	Montréal (centre-ville)										
			*Les coûts seront ajustés si les activités se réalisent en périphérie : Verdun, Dorval, Pointe-aux-Trembles, Laval...										
			Distance km	kmétrage .25 ¢	Déjeuner	Dîner	Souper	Coucher	Avion	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
01	711000	CS des Monts-et-Marées	1272	318 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	-	583 \$	708 \$	833 \$	958 \$
	712000	CS des Phares	1088	272 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		537 \$	662 \$	787 \$	912 \$
	713000	CS du Fleuve-et-des-Lacs	970	243 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		508 \$	633 \$	758 \$	883 \$
	714000	CS de Kamouraska_Rivière-du-Loup	854	214 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		479 \$	604 \$	729 \$	854 \$
02	721000	CS du Pays-des-Bleuets	900	225 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		490 \$	615 \$	740 \$	865 \$
	722000	CS du Lac-Saint-Jean	958	240 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		505 \$	630 \$	755 \$	880 \$
	723000	CS des Rives-du-Saguenay	928	232 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		497 \$	622 \$	747 \$	872 \$
	724000	CS De La Jonquière	940	235 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		500 \$	625 \$	750 \$	875 \$
03	731000	CS de Charlevoix	802	201 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		466 \$	591 \$	716 \$	841 \$
	732000	CS de la Capitale	522	131 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		396 \$	521 \$	646 \$	771 \$
	733000	CS des Découvreurs	510	128 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		393 \$	518 \$	643 \$	768 \$
	734000	CS des Premières-Seigneuries	552	138 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		403 \$	528 \$	653 \$	778 \$
	735000	CS de Portneuf	456	114 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		274 \$	399 \$	524 \$	649 \$
	881000	CS Central Québec	500	125 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		390 \$	515 \$	640 \$	765 \$
04	741000	CS du Chemin-du-Roy	284	71 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		231 \$	356 \$	481 \$	606 \$
	742000	CS de l'Énergie	334	84 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		349 \$	474 \$	599 \$	724 \$
05	751000	CS des Hauts-Cantons	340	85 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		245 \$	370 \$	495 \$	620 \$
	752000	CS de la Région-de-Sherbrooke	314	79 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		239 \$	364 \$	489 \$	614 \$
	753000	CS des Sommets	250	63 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		223 \$	348 \$	473 \$	598 \$
	883000	CS Eastern Townships	250	63 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		223 \$	348 \$	473 \$	598 \$

TABLEAU INDICATIF DES COÛTS REMBOURSABLES
Référence : modalités de remboursement en annexe 3

Annexe 4

L'application peut différer selon ce qui a été requis surtout pour l'usage d'une chambre d'hôtel et le covoiturage.

Région administrative	Numéro de la commission scolaire	Commission scolaire	Montréal (centre-ville)										
			*Les coûts seront ajustés si les activités se réalisent en périphérie : Verdun, Dorval, Pointe-aux-Trembles, Laval...										
			Distance km	kmétrage .25 ¢	Déjeuner	Dîner	Souper	Coucher	Avion	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
06	761000	CS de la Pointe-de-l'Île	62	16 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		53 \$	80 \$	106 \$	133 \$
	761000	Cs de Montréal	0	0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	763000	CS Marguerite-Bourgeoys	0	0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	887000	CS English-Montréal	0	0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	888000	CS Leaster-B.-Pearson	62	16 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		53 \$	80 \$	106 \$	133 \$
	999993	Institut de tourisme et d'hôtellerie	0	0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
07	771000	CS des Draveurs	384	96 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		256 \$	381 \$	506 \$	631 \$
	772000	CS des Portages-de-l'Outaouais	408	102 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		262 \$	387 \$	512 \$	637 \$
	773000	CS Au Cœur-des-Vallées	372	93 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		253 \$	378 \$	503 \$	628 \$
	774000	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	610	153 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		418 \$	543 \$	563 \$	679 \$
	886000	CS Western Québec	426	107 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		267 \$	392 \$	517 \$	642 \$
08	782000	CS de Rouyn-Noranda		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	471 \$	736 \$	861 \$	986 \$	1 111 \$
	781000	CS du Lac-Témiscamingue		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	542 \$	807 \$	932 \$	1 057 \$	1 182 \$
	783000	CS Harricana		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	499 \$	764 \$	889 \$	1 014 \$	1 139 \$
	785000	CS du Lac-Abitibi		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	511 \$	776 \$	901 \$	1 026 \$	1 151 \$
	784000	CS de L'Or-et-des-Bois		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	461 \$	726 \$	851 \$	976 \$	1 101 \$
09	791000	CS de l'Estuaire		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	584 \$	849 \$	974 \$	1 099 \$	1 224 \$
	792000	CS du Fer		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	627 \$	892 \$	1 017 \$	1 142 \$	1 267 \$
10	759000	CS crie		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	614 \$	879 \$	1 004 \$	1 129 \$	1 254 \$
	769000	CS Kativik		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	1 889 \$	2 154 \$	2 279 \$	2 404 \$	2 529 \$
	801000	CS de la Baie-James		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	511 \$	776 \$	901 \$	1 026 \$	1 151 \$
11	813000	CS René-Lévesque		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	694 \$	959 \$	1 084 \$	1 209 \$	1 334 \$
	811000	CS des Îles		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	615 \$	880 \$	1 005 \$	1 130 \$	1 255 \$
	812000	CS des Chic-Chocs		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	680 \$	945 \$	1 070 \$	1 195 \$	1 320 \$
	882000	CS Eastern Shores		0 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$	781 \$	1 046 \$	1 171 \$	1 296 \$	1 421 \$

TABLEAU INDICATIF DES COÛTS REMBOURSABLES
Référence : modalités de remboursement en annexe 3

Annexe 4

L'application peut différer selon ce qui a été requis surtout pour l'usage d'une chambre d'hôtel et le covoiturage.

Région admi- nistrative	Numéro de la commission scolaire	Commission scolaire	Montréal (centre-ville)										
			*Les coûts seront ajustés si les activités se réalisent en périphérie : Verdun, Dorval, Pointe-aux-Trembles, Laval...										
			Distance km	kmétrage .25 ¢	Déjeuner	Dîner	Souper	Coucher	Avion	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
12	821000	CS de la Côte-du-Sud	615	154 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		419 \$	544 \$	563 \$	679 \$
	822000	CS de l'Amiante	474	119 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		279 \$	404 \$	529 \$	654 \$
	823000	CS de la Beauce-Etchemin	642	161 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		426 \$	551 \$	563 \$	679 \$
	824000	CS des Navigateurs	506	127 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		392 \$	517 \$	563 \$	679 \$
13	831000	CS de Laval	42	11 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		43 \$	65 \$	86 \$	108 \$
	885000	CS Sir-Wilfrid-Laurier	50	13 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		47 \$	71 \$	94 \$	118 \$
14	841000	CS des Affluents	64	16 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		54 \$	81 \$	108 \$	135 \$
	842000	CS des Samares	176	44 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		204 \$	329 \$	454 \$	579 \$
15	851000	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	56	14 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		50 \$	75 \$	100 \$	125 \$
	852000	CS de la Rivière-du-Nord	120	30 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		82 \$	123 \$	164 \$	205 \$
	853000	CS des Laurentides	206	52 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		212 \$	337 \$	462 \$	587 \$
	854000	CS Pierre-Neveu	486	122 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		282 \$	407 \$	532 \$	657 \$
16	861000	CS de Sorel-Tracy	175	44 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		204 \$	329 \$	454 \$	579 \$
	862000	CS de Saint-Hyacinthe	120	30 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		82 \$	123 \$	164 \$	205 \$
	863000	CS des Hautes-Rivières	82	21 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		63 \$	95 \$	126 \$	158 \$
	864000	CS Marie-Victorin	24	6 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	865000	CS des Patriotes	120	30 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		82 \$	123 \$	164 \$	205 \$
	866000	CS du Val-des-Cerfs	168	42 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		202 \$	327 \$	452 \$	577 \$
	867000	CS des Grandes-Seigneuries	38	10 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		41 \$	62 \$	82 \$	103 \$
	868000	CS de la Vallée-des-Tisserands	75	19 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		60 \$	89 \$	119 \$	149 \$
	869000	CS des Trois-Lacs	106	27 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		75 \$	113 \$	150 \$	188 \$
	883000	CS Eastern Townships	250	63 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		223 \$	348 \$	473 \$	598 \$
	884000	CS Riverside	26	7 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
889000	CS New Frontiers	52	13 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		48 \$	72 \$	96 \$	120 \$	
17	871000	CS de la Riveraine	322	81 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		241 \$	366 \$	491 \$	616 \$
	872000	CS des Bois-Francs	322	81 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		241 \$	366 \$	491 \$	616 \$
	873000	CS des Chênes	215	54 \$	9 \$	11 \$	15 \$	90 \$		214 \$	339 \$	464 \$	589 \$

Direction générale de la formation professionnelle et technique

PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Grille d'évaluation à l'intention des participants et des participantes

Titre de l'activité : _____

Code de l'activité : _____ Session : _____

Dates : _____

Endroit : _____

Nom de la personne-ressource : _____

Nous tenons à recueillir votre point de vue sur la session de perfectionnement que vous avez reçue. Pour ce faire, nous vous prions de remplir la présente fiche et de la remettre à la personne-ressource.

Pour les différents items énumérés, veuillez encercler le chiffre qui vous convient. Le chiffre « 1 » exprime **fortement votre désaccord** et le chiffre « 4 » exprime **fortement votre accord** avec l'énoncé.

	Fortement en désaccord	En désaccord	D'accord	Fortement d'accord
1. Les objectifs énoncés au début de la session ont été atteints.	1	2	3	4
2. Le contenu de l'activité correspondait aux objectifs visés.	1	2	3	4
3. Le matériel didactique a favorisé les apprentissages.	1	2	3	4
4. Les connaissances ont permis le développement des habiletés nouvelles.	1	2	3	4
5. Ce qui a été acquis au cours de cette session est pertinent à ma tâche d'enseignement.	1	2	3	4
6. Globalement, je suis satisfait(e) de la personne-ressource.	1	2	3	4

Commentaires, suggestions :

Remettre à la personne-ressource

Direction générale de la formation professionnelle et technique

IN-SERVICE TRAINING FOR VOCATIONAL EDUCATION TEACHERS

Evaluation Form for Participants

Activity title: _____

Activity code: _____ Session: _____

Dates: _____

Place: _____

Instructor: _____

We would appreciate your feedback on the in-service training session you attended. To this end, simply complete this form and return it to your instructor.

For each statement listed below, circle the number that reflects your opinion. Note that “1” means you **strongly disagree** with the statement and that “4” means you **strongly agree** with the statement.

	Strongly Disagree	Disagree	Agree	Strongly Agree
1. The session fulfilled the objectives stated at the outset.	1	2	3	4
2. The material covered was consistent with the stated objectives.	1	2	3	4
3. The instructional materials were helpful.	1	2	3	4
4. The session helped me acquire new skills.	1	2	3	4
5. What I learned in this session is relevant to my work as a teacher.	1	2	3	4
6. Generally speaking, I was satisfied with the instructor.	1	2	3	4

Comments and suggestions:

Please return this form to the instructor.

**RAPPORT SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ
DIRECTION DE L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE**

Il revient à la personne responsable du secteur à la Direction des programmes – DGFT de déterminer le contenu du rapport de réalisation.
Le rapport d'activité est complété par la commission scolaire mandatée et acheminé à la personne responsable du secteur.

Identification de l'activité

Titre de l'activité		
Code de l'activité		
Durée de la session		(nombre total de jours)
Nom de la C.S. mandatée		
Téléphone		
Responsable de l'activité à la C.S. mandatée		
Personnes présentes	Nombre de personnes	
	Prévu	Réel
Enseignantes et enseignants	_____	_____
Conseillères et conseillers pédagogiques	_____	_____
Autres (spécifiez) :		

Évaluation de la session

À partir des grilles d'évaluation remplies par les participantes et les participants, veuillez indiquer, en regard de chacun des énoncés, le degré de satisfaction des personnes en indiquant le nombre de participantes et de participants qui ont choisi les réponses 1, 2, 3 et 4.

1 = peu d'accord **4 = fortement d'accord**

Énoncés	Réponses				Total
	1	2	3	4	
1. Les objectifs énoncés au début de la session ont été atteints					
2. Le contenu de l'activité correspondait aux objectifs visés					
3. Le matériel didactique a favorisé les apprentissages					
4. Les connaissances acquises ont permis le développement d'habiletés nouvelles					
5. Ce qui a été acquis au cours de cette session est pertinent à la tâche d'enseignement					
6. Globalement, le groupe est satisfait de la personne-ressource					
	Nombre total de personnes				

Coûts de la ressource et frais afférents

Coût total des honoraires de la ressource (personne ou firme) engagée et des frais afférents à la tenue de l'activité telle que prévue au devis descriptif :

Honoraires de la ressource : _____

Frais de séjour et de déplacement : _____

Organisation matérielle du cours : _____

Allocation aux commissions scolaires pour les frais de séjour et de déplacement des participantes et des participants : _____

Frais d'administration (2,5 %) du coût total de l'activité : _____

TOTAL :

Documents à fournir

- La liste des participantes et des participants
- Le plan de la session (contenu et déroulement)
- Les documents élaborés pour la session (facultatif)
- Autres documents jugés pertinents

Commentaires généraux

Approbation du rapport

Commission scolaire :

Nom de la personne responsable à la C.S. :

Téléphone :

Signature :

Direction des programmes :

Nom de la personne responsable du secteur :

Téléphone :

Signature :

Direction de l'organisation pédagogique :

Nom de la personne responsable à la DOP :

Téléphone :

Signature :

Paiement (montant) :

Date de la mise en paiement :

Remarques

